

Emplacement réservé n°	Destination	Collectivité bénéficiaire
1	réalisation d'un cheminement piéton	Commune de Coolus
2	réalisation d'un cheminement piéton	Commune de Coolus
3	aménagement d'un espace public	Commune de Coolus
4	création d'une voirie	Commune de Coolus
5	réalisation d'un cheminement piéton	Commune de Coolus

Limite communale

Limite de zone et de secteur de zone

Emplacement réservé

Espace boisé classé à conserver

Aléa de cavités souterraines

Secteur d'ouverture de carrière autorisée

Marge de recul

1000

0

1:6000

200

Mètres

source fond de plan : DGI-2004

Plan

Local

d'Urbanisme

règlement d'urbanisme graphique

secteur rural échelle : 1/6000°

4.c

